



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Madame Eléonore CLOSSET** demeurant Rue Chapéchêne 1 à 4120 Neupré.

Le terrain concerné est situé **Rue Bayfils, 10 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section D n°167E.

La demande vise les travaux suivants : **transformation et construction d'une extension d'habitation** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°5) pour les raisons suivantes :

- la toiture plate du volume secondaire qui n'est pas un élément de jonction ou d'articulation entre deux ou plusieurs volumes à toiture à versant ;
- la toiture plate n'est pas aménagée en toiture terrasse ou toiture végétale ;
- le nombre de matériaux de parement pour les façades du volume principal ;
- l'utilisation de parement type corten.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode n°2** (Château Brunsode - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode n°2** (Château Brunsode - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 07 avril 2026 au 21 avril 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be